

A.J.I.R.E TRANSMISSION

Société de Participations Financières de Profession Libérale
sous forme de Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège Social : 6, Cours Raphaël Binet – 35000 RENNESS
R.C.S. RENNES 977 670 207

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 3 NOVEMBRE 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq,
Le 3 novembre,

Après avoir rappelé que, conformément à l'article 19 des statuts, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime des associés exprimé dans un acte, les soussignés,

IDENTITE	ACTIONS ORDINAIRES
Monsieur Erwan MERLY	350
Monsieur César HUBBEN	100
Monsieur Dorian LEGOUT	50
Total	500

seuls associés (ci-après les « Associés ») de la Société A.J.I.R.E TRANSMISSION, Société de Participations Financières de Profession Libérale sous forme de Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros divisé en 500 actions de même valeur nominale, dont le siège social est à RENNES (35000) – 6, Cours Raphaël Binet (ci-après la « Sociétés »).

ont pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Dorian LEGOUT en qualité de Directeur Général,

DECISION UNIQUE :

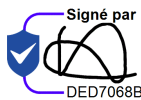
Les Associés décident à l'unanimité de nommer en qualité de directeur général de la Société,
pour une durée non limitée :

Monsieur Dorian LEGOUT,
Né le 30 juillet 1988 au MANS (72),
De nationalité Française,

Demeurant pour les besoins des présentes 6 Cours Raphaël Binet - 35000 RENNES

Monsieur Dorian LEGOUT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et
satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites
fonctions.

Monsieur Erwan MERLY

Signé par :

DED7068B918B459...

Monsieur César HUBBEN

Signé par :

A626EC7BF936457...

Monsieur Dorian LEGOUT

Signé par :

F38FBC4E25D5420...